

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. GODET V. CLERGEAU S. AUDOIT M. FARDEAU-FUZEAU M. LANDREAU T. TESSIER L. CHIRON M. BROSSEAU H. GOURDON L. LEROUX J. CHAUVEAU M. GIRARDEAU B. BERNIER T.

Excusé : GEAIS J.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Le cabinet MKH Architecte et son équipe a présenté des esquisses à la commission. Cette dernière avait fait part de nombreuses observations. Madame le Maire présente à l'ensemble du conseil la nouvelle proposition. Des observations sont émises :

- zone de stockage dans la partie restaurant scolaire à supprimer,
- vestiaires à déplacer à la place des sanitaires PMR ou disposer autrement,
- le bar semble petit, éventuellement le disposer différemment ou le prolonger dans la grande salle,
- la zone de stockage, côté bar, grand, à diminuer si possible pour agrandir la partie espace traiteur et bar.

L'estimatif des travaux est de 704 100 euros HT. Il ne comprend pas le mobilier (cuisine, espace traiteur, salle des fêtes et restaurant scolaire) et l'ensemble des honoraires.

LOCATION SALLES TARIFS 2022

Les tarifs appliqués en 2021 sont reconduits en 2022.

Salle des fêtes

• Repas ou soirée familial – location 1 jour	210 €
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	300 €
• Vin d'honneur	100 €
• Réunion	50 €
• Réunion familiale après sépulture	50 €
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	150 €
- commerces locaux	100 €

Le conseil a décidé de diminuer le prix de la location de la salle des fêtes pour les repas ou soirée familial jusqu'à la fin de l'année 2021 en raison du piano vitrocéramique en panne actuellement : location 1 jour, 180 euros et location 2 jours, 258 €. Il sera demandé un devis pour réparer le matériel. En attendant, la gazinière de l'ancienne cantine sera installée.

Salle de la Nongille

- location 1 jour 130 €

Les locations seront possibles sur des périodes de location bien déterminées à savoir :

- du 1^{er} au 2 janvier 2022 inclus
- du 11 au 13 février 2022 inclus
- du 15 au 18 avril 2022 inclus
- du 26 mai au 26 août 2022 inclus
- du 28 au 30 octobre 2022 inclus
- du 19 au 31 décembre 2022 inclus.

Salle des bambous

- location 1 jour 110 €

Salle du parc

• location 1 jour 110 €

Salle multisports

• aux associations locales

Pour favoriser la vie associative, il est convenu d'accorder la gratuité aux associations locales qui solliciterait la salle 2022.

• aux particuliers, sur la période du 1^{er} juillet au 31 août

500 euros par jour comprenant l'installation des tapis de protection

LOYER DE LA BOULANGERIE/EPICERIE

Le conseil fixe le loyer mensuel du local boulangerie/épicerie au prix de 372.20 euros HT pour l'année 2022. Ce dernier est indexé suivant la variation de l'indice national trimestriel des loyers commerciaux.

MUTUELLE COMMUNALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Dix rendez-vous ont été pris avec l'agence CD Conseil à l'occasion des réunions d'informations organisées le 9 novembre dernier.

AMÉNAGEMENTS MAIRIE ET SALLES ANNEXES

Les travaux débuteraient en janvier 2022 pour se terminer mi-avril.

Le service technique réaliserait prochainement des travaux dans la future salle des archives à l'étage de la mairie à savoir : enlever la moquette murale et réaliser les peintures.

Le coût de l'opération est inférieur à l'estimation. Il est envisagé l'achat de mobilier (chaises, tables, rideaux...) non prévu initialement.

La commune peut prétendre aux Certificats d'Economies d'Energies pour un montant de 2 929.82 euros. Les conventions ont été signées avec la société Objectif Eco Energie.

Pour l'aménagement du secrétariat, une rencontre avec les entreprises Thomas Connect et Ame&concept, va être programmée en janvier pour valider avec le représentant de la Poste le projet.

OGEC CONVENTION

Le conseil municipal reconduit le montant des crédits alloués à l'OGEC de la Plaine pour 2022 à savoir 73 000.48 euros dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée François Denéchère, soit 651.79 euros par enfant.

BATIMENTS COMMUNAUX

Vitrages salle multisports et salle de la Nongille

Un expert de notre assureur Groupama est venu constater et évaluer les dégradations. La réparation sera bien indemnisée par l'assurance mais le devis présenté lui semble trop élevé (6 189.03 euros HT). Groupama va proposer une autre entreprise.

Bar/restaurant Place Saint-Gervais

Le devis de la société Mateco de Sainte Luce sur Loire est signé pour un montant de 13 096.93 euros TTC. Le matériel de cuisine sera livré en janvier.

Michel Chauveau est toujours en attente d'un rdv avec la société Socotec pour réaliser un diagnostic sécurité incendie (partie électricité). Il a rencontré un tûcheron qui pourrait réaliser certains travaux.

Église

La commune accepte le devis d'un montant de 1 476 euros TTC de l'entreprise Da Silva pour la réparation de la zinguerie de l'église suite à la tempête d'octobre. L'assurance prend en charge la réparation. Une franchise de 250 euros sera appliquée.

Nettoyage de la vitrerie

L'entreprise Racaud interviendra à la bibliothèque et maison de l'enfance lundi 22 novembre. L'entreprise reviendra pour nettoyer les vitres de la salle du multisports ultérieurement, après le remplacement des vitrages endommagés.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Lundi 8 novembre, le jury du concours a attribué une 2^{ème} fleur à la commune avec ses félicitations pour le travail accompli depuis 2017 : création de liaisons douces dans la commune, aménagement autour du calvaire... Ce dernier a apprécié la visite en calèche conduite par la championne de France d'attelage, Mélanie Bailliache, la Calèche.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés dernièrement sur les chemins, au croisement du lieudit la Thibaudière vers le Verger et le Grand Chef de Bois.

Station d'épuration

La construction de la future station d'épuration prévue à Somloire est reportée en 2025. Ce nouveau report va retarder d'autant le projet d'un nouveau lotissement. La station actuelle n'a plus la capacité et l'autorisation d'accepter de nouveaux branchements liés à des constructions.

Culture

Le festival à Table est annulé dans les communes extérieures en raison d'un problème juridique lié à l'AdC qui achète ces actions culturelles et les donne aux communes.

Broyage des végétaux

L'opération du 5 novembre à la Plaine a été un succès, tous les créneaux proposés ont été pris.

Divers

L'AdC équipe toutes les communes d'un panneau d'informations. L'emplacement sera à définir avec la mairie et le concessionnaire.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location de terrain route d'Yzernay sous forme de vente de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, pour la somme de 43 euros.

DIVERS

Repas des Aînés

Le repas est annulé en raison de la situation sanitaire. Un colis sera distribué par les membres du CCAS et du conseil municipal aux 70 ans et plus. Une répartition a été faite. Les colis seront préparés le 10 décembre, la distribution commencera dès le lendemain. Le colis est d'une valeur d'environ 17 euros composé de chocolats, galettes, pot de miel et jus de pomme. Pour financer cette opération, le conseil vote une subvention de 2 500 € au CCAS.

Vœux du maire

A l'occasion des vœux du maire prévu le 9 janvier, il est prévu la remise de médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour Jean-Luc Combe, maire honoraire et Michel Chiron. Le conseil municipal invitera les conseillers municipaux qui ont œuvré au service de la commune avec eux sur la période 1989 à 2020.

Personnel communal

Assinati Himidi, animatrice à l'accueil périscolaire, a réalisé aux vacances de la Toussaint la formation BAFD perfectionnement. Cette formation d'un montant de 400.30 euros a été prise en charge par la commune. Pour finaliser sa formation, il lui reste à réaliser un stage de 15 jours et la rédaction d'un mémoire.

Port du masque

Depuis le 11 novembre, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus dans tous les lieux et/ou lors des activités soumis ou pas, au passe sanitaire.

Aménagement de sécurité de l'entrée d'agglomération côté Yzernay

L'agence technique départementale de Doué-la-Fontaine a apporté des adaptations entre l'étude et les plans initiaux, ceci pour une meilleure efficacité en terme de vitesse. La commission va à présent solliciter des devis. Ces travaux seront à la charge de la commune.

Secrétariat de mairie : informatique

Une rencontre avec la société JVS est prévue demain pour une présentation d'un logiciel de gestion du personnel. Il est prévu un rdv avec E-collectivités en visioconférence jeudi 18 novembre pour la mise en place des nouveaux services.

Bulletin municipal

L'édition de décembre 2021 est en cours, la maquette devrait être terminée à la fin de la semaine. Il est prévu une distribution à partir du 18 décembre. La société Printalya à Cholet a été retenue par la commission pour l'impression du bulletin.

Illuminations de Noël

Jocelyn Geais et Thomas Landreau retireront le sapin commandé à la société Sapin d'Anjou samedi 20 novembre. Trois autres sapins seront à retirer aux sapinières de l'AdC, ces derniers sont donnés exceptionnellement gratuitement. La société Guinefolleau installera les guirlandes la semaine prochaine, le 23.

Cimetière

La société Jolly Granit interviendra début décembre pour l'installation de cavurnes puis suivra l'entreprise Art & Nature Paysage pour les aménagements paysagers.

Adressage

L'adressage se termine. Un courrier sera envoyé aux administrés concernés courant décembre pour expliquer les modifications opérées et du numéro attribué à leur domicile. Une plaque sera jointe à cet envoi.

Les prochaines réunions : 20 décembre 2021, 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 29 août, 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2022.